

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 429

Artikel: Choses vues : une visite au "Foyer" d'Onex pour enfants arriérés éducatibles

Autor: Preis, M.-L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux L. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE, Fr. 5.—

ÉTRANGER, 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est

délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de

l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Il n'y a de grand que
ce qui est vrai

Président T. MASARYK.

(Réçu il y a quelques jours, et pour
la quatrième fois, Président de la
République tchécoslovaque).

La réforme de l'Etat et le vote des femmes

En France et chez nous

La presse française a donné la nouvelle importante que le Congrès de la Fédération générale des Anciens combattants a décidé de réclamer le vote des femmes, comme élément nécessaire dans l'œuvre de redressement et d'assainissement du pays. C'est, à la suite de cette résolution, un appui de 2 millions d'électeurs donné en France à notre cause. Et d'un.

De son côté, l'Alliance démocratique, dans son manifeste-programme de réformes nécessaires, indique entre autres la réduction du nombre des députés, la représentation proportionnelle, et le vote des femmes. Et de deux.

Et la Commission spéciale pour la réforme de l'Etat, envisageant les modifications à apporter aux lois et règlements en vigueur, a mentionné notamment « le domaine des relations entre l'Etat et les forces économiques sociales, intellectuelles et morales de la nation » ce qui englobe évidemment aussi les forces féminines, que l'on ne saurait laisser en dehors de cette définition. Et de trois.

Donc, outre-Jura, où l'on se préoccupe de remédier au trouble politique actuel, on estime que la collaboration directe et efficace des femmes est indispensable à ce renouveau national. Et chez nous, comme nous le signalons dans notre précédent numéro déjà, quel est le parti politique, quel est le groupement de quel tendance qu'il soit, qui paraisse seulement y songer? On convoque des Congrès, on lance des initiatives, on veut reviser à tour de bras, mais personne ne pense à nous. Mieux encore, ceux qui se disent être des féministes, des amis de notre cause, nous assurent que parler de vote des femmes maintenant serait la pire des erreurs, que le moment est singulièrement mal choisi, que la nation a bien d'autres chats à fouetter, et qu'il nous faut attendre bien sagement que, la crise étant passée, on ait peut-être le loisir de s'occuper encore de nous...

Pourquoi cette différence? Sommes-nous, femmes suisses, moins capables, moins intelligentes, moins actives, moins travailleuses que les femmes françaises, nos si proches voisines? Nous intéressons-nous moins à la chose publique? aimons-nous moins notre pays? comprenons-nous moins la force de son passé, sa valeur actuelle dans le monde, ses possibilités dans l'avenir?...

Encore une fois, pourquoi?

E. Gd.

Cet article était écrit et composé quand nous est arrivé celui de notre collaboratrice, M^{lle} Porret, exprimant après la décevante expérience de la semaine dernière à Neuchâtel, et sans que nous nous fussions nullement concertées, une opinion si conforme à la nôtre, que nous publions l'un après l'autre ces deux articles, comme manifestation de l'indignation actuelle de nombreuses suffragistes devant tous ces projets de révision et de régénération qui laissent les femmes si complètement à l'écart.

D'autre part, notre article d'il y a quinze jours sur le même sujet, à propos du Congrès de Soleure des Jeunes radicales et de ses projets de rénovation sans les femmes, vient d'être relevé par deux journaux radicaux tessinois, dont les coupures nous parviennent malheureusement au moment où ce numéro étant mis en pages, il est trop tard pour que nous puissions leur répondre cette fois-ci. Ce sera pour notre prochain numéro.

E. Gd.

* * *



Association suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 JUIN 1934

XXIII^e Assemblée générale et Jubilé à Berne

Ordre du Jour:

SAMEDI 16 JUIN, à 15 h.: Assemblée des délégués et des membres de l'Association (Salle du théâtre du « Schänzli »).

1. Appel des délégués.

2. Rapport annuel.

3. Rapport financier.

4. Cotisation 1934/35.

5. Elections: a) Comité central, b) Présidente, c) Vérificatrices des comptes.

6. Proposition de la section de St-Gall.

7. Proposition de la section d'Aarau.

8. Rapport de la Commission de crise.

9. Cours de vacances de 1934.

10. Lien de l'Assemblée générale de 1935.

11. Divers et propositions individuelles.

SAMEDI SOIR: Réunion familière à la Salle du Théâtre du « Schänzli ».

Dès 19 h.: Souper froid à volonté à fr. 2.50.

A 19 h. 30: Invitation de la section de Berne à une soirée récréative. Dans l'entracte: Thé.

DIMANCHE 17 JUIN, à 10 h. 15: Assemblée publique (Hôtel de ville).

Célébration de l'anniversaire des 25 ans de la fondation de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

DISCOURS D'OUVERTURE:

(La Présidente)

MESSAGE: M. le conseiller fédéral MOTTA

VINGT-CINQ ANS D'HISTOIRE SUFFRAGISTE:

Mlle GOURD (Genève) ancienne présidente de l'Association

HOMMAGE

A LA MÉMOIRE DES INITIATEURS DE NOTRE MOUVEMENT

LE SUFFRAGE FÉMININ — AUJOURD'HUI?...

M. le prof. EGGER, Zurich (en allemand)

13 h.: Dîner en commun au Gurten (fr. 3.—).

Les délégués sont priés de se trouver le samedi à 14 h. 30 dans la salle du théâtre du Schänzli, pour échanger leur carte de délégation contre les cartes de vote.

Les inscriptions pour le dîner du dimanche et pour les logements gratuits sont à adresser avant le 12 juin, au plus tard, à Mlle J. Güttinger, Friedbühlweg 10, Berne (téléphone 27.449).

Hôtels recommandés (les prix comprennent le logement, le petit déjeuner et le service): Hôtel Schweizerhof, Bahnhofplatz: frs 9.50; Hôtel Gotthard, 13 Bubenbergrasse: frs 7.—; City Hotel: frs 8.— et 9.—; Hôtel Savoy, 26 Neuengasse: frs 7.—; Hôtel Kreuz, 39 Zeughausgasse: fr. 6.—; «Daheim», 31 Zeughausgasse: frs 5.50.

Les délégués sont priés de retenir directement leur chambre auprès des hôtels et le plus longtemps possible d'avance, en se référant à l'Assemblée générale.

Rénovation... Régénération...

En 1927, le Grand Conseil neuchâtelois rendait accessibles aux femmes les fonctions d'assesseurs et d'assesseurs suppléants des autorités tutélaires. Dans chacun des six districts, ces petits tribunaux, composés du président du tribunal, de deux assesseurs et de deux assesseurs suppléants, joignent aux compétences prévues par le Code Civil, celles de juger les divorces et les délits commis par les mineurs qui leur sont dévolus par la loi neuchâteloise.

Ce « droit » nouveau était donc assez important pour que les femmes, suffragistes en tête, se mettent en devoir de proposer des candidates qualifiées, lors des élections judiciaires auxquelles procéda, tous les trois ans, le Grand Conseil nouvellement élu. Dès 1928, ces candidates obtinrent un nombre de voix appréciable. En 1931, trois d'entre elles sur six firent l'empower leur concurrents masculins. En 1934, mêmes démarches de l'Association cantonale pour le Suffrage féminin: choix scrupuleux de candidates, présentées à MM. les députés par maintes lettres et visites personnelles. Résultat: non seulement, pas une femme élue, mais pas une n'obtient une voix; mieux encore: aucune des listes officielles de candidats déposées sur le bureau du Grand Conseil par les groupes des différents partis politiques ne portait un seul nom de femme.

Et cela au moment où les hommes en place n'ont à la bouche que les mots de: rénovation — régénération. Nous ne dirons pas qu'ils en parlent comme un aveugle des couleurs, car,

les couleurs, c'est précisément leur triomphe; et ils ont à merveille dosé le vert, le rouge et le bleu. Il nous reste à souhaiter que ces harmonies colorées fassent le bonheur des orphelins, des enfants abandonnés, et des femmes en instance de divorce, qui relèvent des autorités tutélaires.

Cette expérience ne manifeste rien que nous ne sachions déjà: c'est, premièrement, que le « droit » d'éligibilité sans droit de vote est un leurre; et secondement, que les femmes, dans notre prétendue république, ne comptent que comme contribuables à merci. Donc, à gauche, à droite, au centre, rien de nouveau!

Et je conclus qu'il faut soutenir d'autant mieux le Mouvement Féministe, le seul journal qui publiera ces lignes. Nous n'avons pas la naïveté de les offrir ailleurs.

E. PORRET.

Lire en 2^e page:

S. B.: Prud'femmes.

E. Gd.: Les femmes et la S. d. N. La traite des femmes en Orient.

Les Congrès de l'été. Congrès international de l'enseignement ménager. — III^e Conférence internationale de l'instruction publique.En 3^e et 4^e pages:

Travail féminin.

E. Gd.: La femme et la démocratie.

Nouvelles de diverses Sociétés. — Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud.

En feuilleton:

Jeanne VUILLOMONT: Les femmes et les livres.

Marguerite van de Wiele.

LA FURETTE: Que lisons-nous?

La crise économique et la santé des enfants aux Etats-Unis

Depuis plus de deux ans, le Bureau de l'enfance du Département du Travail des Etats-Unis a réuni une documentation sur ce sujet, provenant d'un certain nombre de villes. Le rapport de la ville de New-York établit que de 1927 à 1933 le pourcentage des écoliers souffrant des suites d'une alimentation défectueuse a passé de 13.5 à 21.1. De Détroit, on annonce que 68 écoliers sur 100 souffrent d'anémie due à des repas insuffisants. Partout une forte proportion d'écoliers ont diminué de poids, de muscles, de graisse; partout aussi où il a été possible de distribuer du lait, et surtout des repas complets de secours, la situation s'est un peu améliorée.

Les maladies suivent naturellement le défaut de nutrition suffisante, et la mortalité infantile a augmenté de ce fait. Il est presque incroyable, mais douloureusement vrai, qu'en certains quartiers surpeuplés et pas salubres de New-York, l'accroissement de la mortalité infantile, qui était en 1929-30 de 2 %, est monté en 1931-32 à 48 %. La tuberculose fait partout de rapides progrès. D'une part, les enfants tombent malades parce que mal nourris, d'autre part, le manque d'argent dans leurs familles les prive des soins médicaux nécessaires.

Malheureusement, il est probable que toutes ces circonstances fâcheuses handicaperont ces enfants pour le reste de leur vie; or un enquêteur estime que sur le nombre total des enfants au dessous de l'âge scolaire et des écoliers eux-mêmes, un cinquième sont atteints par les effets de la dépression économique.

¹ D'après des documents communiqués par le Département du Travail des Etats-Unis.

Choses vues

Une visite au «Foyer» d'Onex pour enfants arriérés éducatibles

Face au Salève, paisible et verdoyant, un beau jardin, où s'élève une vieille demeure genevoise. Celle-ci, après avoir vu s'instruire et s'ébattre la jeunesse de l'Ecole internationale, abrite maintenant, depuis novembre dernier, la nouvelle œuvre genevoise pour enfants déficients.

C'est là qu'avec quelques représentants de la presse, conviés par la Commission administrative, nous avons pu nous rendre compte, le jeudi 17 mai, de ce qu'est ce rêve devenu réalité. Réve, en effet, depuis « toujours », du Patronage des enfants arriérés, fondé en 1917, cette initiative où l'on devinerait, si on ne le savait pas, tout ce qu'elle doit à M^{lle} Alice Descœudres, — rêve bien naturel que de posséder à Genève aussi un home accueillant pour les jeunes de quatorze à seize ans qui ont besoin d'une éducation et d'une instruction spéciales. Jusqu'à l'automne dernier, le Comité du Patronage, qui a maintenant pour président M. Alexandre Kronstein, avocat, était obligé de placer ses protégés soit dans des familles, soit dans les institutions déjà existantes en d'autres cantons. Désormais, ils resteront à Genève jusqu'au nombre de trente.

La Commission administrative du «Foyer» est composée de M. E. Métraux, instituteur, président; M^{lle} le Dr. Golay, vice-présidente; M^{lle} Virieux, trésorière; M^{lle} Kammacher, avocate, secrétaire; M^{lle} Hilfiker, économiste; M^{lle} Descœudres, institutrice.

La directrice du «Foyer», M^{lle} Daase, a commencé par s'occuper toute seule, en dehors des heures de classe, des jeunes pensionnaires qui, de six au début, vont être vingt-deux sous peu. Une infirmière, formée à la Pouponnière de Grange-Canal, la seconde maintenant. Il y a aussi une jardinière, élève de la Corbière, qui a déjà fourni d'excellent travail. Nous avons pu le constater devant son vaste potager, riche en promesses.

Après une visite de la maison claire et gaie, qui comprend au rez-de-chaussée réfectoire, classe, salle de jeu, et, aux deux étages, les chambres à

coucher avenantes, avec leurs quatre ou cinq lits, et des fenêtres la vue et les parfums de la campagne, les invités, tout en prenant le thé, ont pu compléter les renseignements qui les intéressaient, et que leur ont fourni MM. Métraux et Kronstein et Mlle Descoudres.

Quand l'enquêtrice du Patronage, Mlle Gardy, a dépisté les enfants à placer, ceux-ci subissent d'abord un examen médical, puis, installés au « Foyer », sont suivis encore par le Dr Naville. Un cas de maladie contagieuse se présente-t-il ? Le petit malade est transporté dans un établissement hospitalier.

Admis sans distinction de religion, les pensionnaires sont, comme nous l'avons dit, instruits par Mlle Descoudres, et très divers au point de vue du développement. Le but est, bien entendu, de les rendre aptes à gagner leur vie. En attendant, dans une atmosphère familiale, dans la saine existence qu'ils mènent à Onex, tout concourt pour les y préparer.

Et maintenant, la question si importante du budget. A côté des intérêts produits par un capital inaliénable, l'œuvre vit de cotisations de ses membres — une cinquantaine, — des pensions payées soit par les parents, soit par des associations, et des collectes annuelles; il y a enfin des dons, entre autres par des membres des corps d'enseignement public et privé. Il faut savoir que les enfants déficients ont besoin d'être plus suivis, et, par conséquent, coûtent plus que les enfants normaux.

Dès cette année, une décision du Département de l'instruction publique oblige les instituteurs à faire un stage spécial au Foyer d'Onex, où Mlle Descoudres donne maintenant aussi ses cours aux élèves de l'Institut Rousseau. Institution bien faite pour intéresser les femmes, — et ne les voit-on pas s'y dévouer comme membre de la Commission administrative, comme directrice et dans tous les rouages ? — le « Foyer » nouveau s'est révélé à nous parmi les œuvres sociales d'une utilité incontestable.

M.-L. PREIS.

Prud'femmes

Les élections pour les tribunaux de prud'hommes vaudraient, où les femmes sont, depuis 1926, éligibles, mais pas électrices, se sont faites à Lausanne, à Vevey, à Payerne et à Nyon le 18 mai dernier.

Les hasards de l'actualité nous ont permis de relire la discussion qui intervint au Grand Conseil en 1924, lorsque fut votée la réforme permettant aux femmes de siéger dans ces tribunaux: c'est à pleurer de bêtise. « La femme au foyer »; « Les femmes ne s'intéressent pas à ces questions »; « nous n'avons pas

1 La difficulté pour les femmes à faire nommer des femmes dans ces tribunaux, que signale avec tant de raison notre collaboratrice, nous paraît provenir essentiellement du système bâtard adopté dans le canton de Vaud (comme dans le canton de Neuchâtel pour les élections aux autorités tutélaires, ainsi qu'il l'est indiqué d'autre part), soit de conférer aux femmes le droit d'éligibilité sans celui d'électorat, qui en est la contrepartie essentielle. La pratique démocratique peut avec l'électorat fonctionner normalement, et les groupements féminins ont en main le pouvoir de présenter eux-mêmes leurs candidates et de voter pour elles: les élections de prud'femmes à Genève en 1932 en sont une preuve frappante.

(Réd.)

besoin des femmes»: tous ces vieux clichés y ont passé. M. Poirier-Delay, député de Montreux, qui vient de mourir (paix à ses cendres), trouva le moyen, dans cette discussion, d'invoquer Coriolan et les Romains, et d'affirmer que « les femmes ne s'intéressent pas du tout aux prud'hommes, jamais on ne trouverait de candidates ».

Evidemment, les électeurs, eux, prennent à ces élections un intérêt passionné; ainsi, à Lausanne, les votants, du côté des patrons, sont au nombre de 3 ou de 16, suivant les groupes; du côté ouvrier, il y en a de 23 à 108. A Yverdon, en 1926, aucun électeur ne s'étant présenté, les juges durent être désignés par le Tribunal cantonal !

La difficulté pour nous, ce n'est pas de trouver des candidates, mais bien de trouver les organisations responsables à qui présenter ces candidates en les priant de les mettre en liste. C'est à ce défaut d'entente chez les patrons qu'il faut attribuer, à Lausanne, la diminution du nombre des élus: en 1930, nous en eûmes 21 (dont deux, reportées à nouveau en dépit de leur refus catégorique d'accepter une nouvelle candidature); nous n'en avions que 13 en 1934, dont deux avaient refusé une nouvelle candidature. L'Union syndicale, qui s'occupe des présentations pour les employés, nous a joué un tour dont les groupements politiques sont coutumiers avec les revendications féministes. Nous avions en liste quatre candidates employées dans le groupe VI (employés de commerce, de bureau, sténodactylographes, employés de maison), dont trois présentées par l'Association pour le Suffrage féminin. Un coup de téléphone nous offrit deux sièges seulement, et la votation en a donné un seul, occupé justement par la candidate qui n'était pas présentée par nous ! Nous le regrettons d'autant plus que nos trois candidates étaient des femmes très capables, appréciées des juristes siégeant aux Tribunaux de prud'hommes.

A Vevey, 6 femmes ont été élues (4 patronnes, 2 ouvrières), comme en 1930; à Nyon, deux femmes (une patronne et une ouvrière), comme en 1930; à Payerne, nous avons perdu les trois sièges conquis en 1930. La personne à qui nous avons demandé d'intervenir pour faire nommer des prud'femmes n'a pas donné signe de vie.

A Yverdon, par contre, un fait nouveau et réjouissant dans ce fief antiféministe. Grâce à Mme Antoine Vodoz, 4 femmes ont été élues: une couturière, une coiffeuse, une dactylographe et une vendeuse. Ces élections, à Yverdon, sont extraordinaires. Depuis des années, aucun électeur ne réclamait sa carte de vote; un directeur d'usine, l'autre jour, en venant la demander, mit sens dessus dessous l'Hôtel de Ville. C'est ce citoyen qui fit passer nos candidates avec l'appui de deux membres du bureau. Trois électeurs ! O démocratie !

S. B.

Les Congrès de l'été

Congrès International de l'Enseignement ménager

On nous prie d'informer nos lectrices que le Vme Congrès International de l'Enseignement ménager aura lieu à Berlin, du 22 au 26 août 1934,



Les Femmes et la Société des Nations

La traite des femmes en Orient

Vous souvenez-vous encore, lecteurs, des articles que le *Mouvement* a consacrés, voici tout juste un an, à l'enquête menée par la S. d. N. à travers tout l'Orient sur l'abominable trafic des femmes et des enfants ?¹ Si vous aviez encore présents à la mémoire ce compte-rendu forcément succinct et ces quelques extraits du volumineux rapport de plus de 500 pages publié par la Commission d'enquête à son retour; si vous vous rappelez quelques-uns des épisodes que nous avions tenté de faire revivre pour vous de ce roman de la misère, de l'ignorance et de l'abandon, bien plus encore souvent que de l'immoralité ou de la dépravation; si vous n'aviez pas oublié les détails que nous vous avions apportés sur des coutumes barbares et touchantes à la fois, et sur des faits où s'alimentait curieusement une cruauté asiatique ancestrale, et les vices répugnants que la civilisation occidentale traîne avec elle; et si vous aviez réalisé alors que toute cette enquête s'appliquait à un territoire vaste comme cinq fois l'Europe, peuplée d'un chiffre astronomique d'habitants, parfaitement dissimulés, et auxquels manquent encore dans leur plus grande majorité les systèmes d'organisation et de concentration, qui facilitent toute action de réforme, — alors, vous auriez compris le sentiment d'impuissance qui, à plusieurs reprises, a écarté les membres de la Commission de la S. d. N. pour la protection de l'enfance et de la jeunesse, devant la tâche surhumaine qui leur incombait de contribuer efficacement, dans ces con-

¹ Numéros 404, 406 et 408 (20 mai, 17 juin et 15 juillet 1933).

faisant suite aux Congrès de Fribourg (1908) Gand (1913), Paris (1922), et Rome (1927). Les principales questions qui y seront traitées seront les suivantes:

1. Les progrès de l'enseignement ménager depuis le Congrès de Rome.
2. Les données scientifiques et leur adaptation et mise en œuvre aux divers degrés de l'enseignement ménager (écoles primaires, enseignement secondaire, écoles ménagères, écoles professionnelles, écoles normales, cours d'adultes).
3. La nécessité d'une organisation scientifique des travaux ménagers dans l'intérêt même de la femme. Rationalisation des travaux ménagers.
4. L'apprentissage ménager et ses diverses formes de réalisation (l'apprentissage ménager en vue du service domestique, en vue de la formation de gouvernantes de maison, et en vue de l'administration d'institutions, telles que hôpitaux, collèges, cliniques, orphelinats, etc.).
5. La formation de la maîtresse d'apprentissage. Tous ces exposés seront suivis de démonstrations pratiques, visites, etc.

Pour tous renseignements concernant ce Congrès, s'adresser directement à l'Office Inter-

ditions, à la lutte contre la traite des femmes et des enfants, contre ses causes et ses conséquences !

Courageusement, cependant, ils se sont, le mois dernier, attelés à cette besogne gigantesque. Celle-ci leur avait été facilitée de beaucoup, d'abord par l'enquête elle-même, si remarquablement menée sur place, deux ans durant, par des spécialistes; ensuite, par les résumés, rapports, conclusions, propositions, qui avaient déblayé le terrain en resserrant les débats entre les points essentiels; et enfin par la présence de personnalités connaissant à fond l'Orient, ses difficultés et ses besoins. A côté des trois gouvernements orientaux, qui siègent déjà dans la Commission (Turquie, Japon et Indes, ce dernier représenté par une femme, Mrs. Subbarayan), ceux de la Chine, de la Perse, et des Pays-Bas (pour les Indes néerlandaises) avaient été spécialement invités à se faire représenter, les gouvernements de Grande-Bretagne et de France étant également présents pour tout ce qui touche à leurs colonies, territoires, protectorats, etc., en Orient. De même, en outre des membres assesseurs délégués d'organisations internationales membres de la Commission, les Missions, soit catholiques, soit protestantes, et les Sociétés d'Orient luttant contre la traite, avaient aussi reçu une invitation que, malheureusement, aucune Société féminine ou féministe d'Asie n'avait pu accepter, vu le coût du voyage à Genève !

Lors de la première discussion, l'an dernier, sept points avaient été spécialement mis en lumière, qui ont servi de base aux travaux de cette année. Plusieurs avaient trait à une meilleure coordination et coopération des forces de lutte contre la traite, soit d'abord entre ce que l'on nomme les « autorités centrales » (chargées de recueillir les renseignements concernant les cas de traite et de se les communiquer directement entre elles), soit ensuite entre les fonctionnaires chinois et les autorités des concessions étrangères en Chine, soit enfin entre les autorités gouvernementales, les missions et les organisations privées. Pour faciliter cette coordination, deux propositions avaient été présentées (l'une appuyée, l'autre même suggérée par les Sociétés féminines internationales): convoquer en Orient une

national de l'Enseignement ménager, Fribourg (Suisse).

III^e Conférence Internationale de l'Instruction publique

Le Département politique fédéral a transmis aux gouvernements étrangers l'invitation à se faire représenter à cette Conférence qui s'ouvrira à Genève le 11 juillet 1934. L'ordre du jour comprend, en plus des rapports des différents pays sur le mouvement éducatif en 1933, ces trois questions intéressantes:

La scolarité obligatoire et sa prolongation (on sait que l'on voit dans cette mesure un moyen de remédier au chômage).
Les conditions d'admission aux écoles secondaires.
Les économies dans le domaine de l'instruction publique (et ici nous touchons en plein à la bataille pour et contre le droit des institutrices mariées, et du congédiement des femmes).

Verhaeren, Maeterlinck, etc., débutaient à peine. Aussi, en 1880, résumait-elle ainsi son opinion dans une de ses chroniques: « Quelques jeunes qui se mangent entre eux, quelques vieux qui regardent les jeunes. Tous plus célèbres, à la vérité, par ce qu'ils auraient pu faire ou ce que l'on croit qu'ils feront que par ce qu'ils ont fait effectivement. » Marguerite van de Wiele avait — et a encore — la dent dure, et nul ne s'étonne des tempêtes que déchaînèrent ses critiques. Une fois même le frère de l'auteur se battit en duel avec quelqu'un qui se sentait touché et réagissait violemment.

Les *frases de Majesté*, une série charmante de croquis d'enfants, parurent ensuite. La situation de l'écrivain est plus grave que jamais: le père mort, la mère non préparée à diriger un ménage appauvri... la jeune fille devient chef de famille. Elle travaille avec acharnement: romans, contes, chroniques, articles de critique, leçons de littérature et de français, bref, une lutte pour la vie d'une âpreté qui aurait paru insupportable à une femme moins fièrement énergique.

Chez Hachette parut dans la collection « La petite bibliothèque de famille » un nouveau roman, *Fillen de roi*, qui peint avec fidélité et pittoresque la vie populaire bruxelloise. C'est à peu près à l'époque où elle publia *Insurgée* que Marguerite van de Wiele inaugura sa carrière de conférencière toujours applaudie, et celle de critique d'art. Parmi ses études très belles et très consciencieuses consacrées à des artistes, citons *Antoine Wiertz*, *l'homme et l'œuvre* et *Les frères van Ostade*.



Les femmes et les livres

Marguerite van de Wiele¹

Femme de lettres occupant dans son pays, la Belgique, une situation considérable, Marguerite van de Wiele a derrière elle une œuvre des plus importantes traduite en plusieurs langues. Son influence sur deux générations de femmes belges a été énorme... On a dit qu'elle n'avait en cinquante ans pas écrit une ligne que ne fut une œuvre d'art ou une bonne action et, souvent, les deux à la fois. Ainsi, rien d'étonnant dans les honneurs que lui prodigua la Belgique en 1929 pour célébrer les noces d'or de l'écrivain et de la littérature !

La liste des titres actuels de Marguerite van de Wiele est imposante: elle est fondatrice, ou organisatrice, ou présidente, ou membre d'honneur de tous les groupements importants, littéraires, féministes, ou philanthropi-

¹ D'après sa biographie par Auguste Vierset, chef de cabinet du bourgmestre de Bruxelles (Imprimerie industrielle et financière, Bruxelles), 12 f. fr.

ques, et notamment du Conseil national des Femmes belges.

En 1887, un petit poème en prose publié dans un journal valut à son auteur trente-deux lettres de lecteurs enthousiastes et fut immédiatement traduit en flamand, en hollandais, en anglais et en russe. L'année suivante, son livre, *Lady Favette*, eut un gros succès. La jeunesse de l'auteur surprit, car âgée de seize ans, lorsqu'elle l'écrivit, elle n'en avait pas vingt quand il sortit de presse. Ainsi débuta brillamment Marguerite van de Wiele.

Née à Ixelles le 1^{er} décembre 1859 d'un père flamand et d'une mère française, elle vécut jusqu'à quinze ans à l'ombre de son grand-père maternel, Français lettré et fin, qui lui enseigna à parler correctement sa langue. Si sa mère lui transmit l'âme latine des gens du Languedoc, par son père, elle se rattachait à une intéressante lignée de Flamands où l'on trouve des hommes de valeur, musicien, statuaire, évêque, etc.

Les classiques français, que lui fit connaître son grand-père, et la littérature anglaise furent les maîtres, les inspirateurs de la jeune fille; l'influence de Dickens se fait nettement sentir dans ses premiers romans.

La vie de la famille van de Wiele, d'abord luxueuse et facile, s'obscurcit sensiblement: procès coûteux, ruine presque complète, avenir précaire. La famille s'installa alors à Bellevue près de Paris. C'est là que l'auteur de *Lady Favette* écrivit le *Roman d'un chat*, petit chef-d'œuvre de littérature enfantine, et *La Maison flamande*; là aussi qu'elle colla-



Cliché « La Française »

Marg. van de WIELE

dans sa jeunesse

bora à de grands journaux parisiens et qu'elle gagna l'amitié de l'éditeur Georges Charpentier, la sympathie de Zola, d'Alphonse Daudet, de Maupassant, d'Hetz et de quelques autres littérateurs renommés.

Au temps de la jeunesse de Marguerite van de Wiele, les lettres belges n'avaient rien d'intéressant, car ceux qui firent leur gloire,